Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260518-AMC18052026050-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
07/05/2026

D/050/99/1.4

L'an deux mille-vingt six
Le dix-huit mai à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Kristell MORVAN, Baptiste CHAPALAIN-PIERRE, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Peggy MADEC, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Laurent LOUBOUTIN, Emmanuelle CHEVANCE, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Fabrice BOULOU, Ludovic ANDRIEUX, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Denis HAMAYON, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Céline BOUTRUCHE,

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 28

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Joël RIVALLAN procuration à Nathan GUINARD
Valérie MEURIC procuration à Fabrice BOULIOU
Isabelle PLAZE procuration à Frédéric LE TIEC
Alain THORAVAL

Dominique LOQUIN a été élu secrétaire

DÉLÉGATIONS

(Décisions relevant de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales et prises en application des délibérations des Conseil municipal du 13 avril 2026)

➢ **Marchés à bons de commande pour travaux de voirie :**

Passation d'un avenant au marché signé avec l'entreprise EIFFAGE ROUTES pour ajout de prix complémentaires au Bordereau de Prix Unitaires en cas de réalisation de travaux de nuit :

2.14	Plus-value pour travaux de VRD la nuit	nuit	2 400,00	TP08_2010
3.31	Plus-value pour rabotage de chaussé la nuit	nuit	2 600,00	TP09_2010
3.32	Plus-value pour mise en œuvre d'enrobés de nuit	nuit	6 500,00	TP09_2010

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

MAIRIE D'YFFINIAC Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Dominique LOQUIN